

La station du Bois des Bruyères

Le sol du Bois des Bruyères est composé de sable et d'argile (milieu acide) où pousse une végétation complètement différente de celle de la station de la Roche (calcaire).

Les animaux sauvages sont souvent difficiles à observer. On peut repérer de multiples indices : empreintes, restes de repas, crottes, poils, plumes, fruits rongés, cônes décortiqués, écorces abîmées, trous de pic-vert dans les troncs, etc. qui permettent d'identifier ces animaux.

Après le laurier-tin (n°8), suivre le balisage qui conduit à une autre souille à sangliers. A 150 mètres, on rejoint un chemin forestier. Tourner à droite, parcourir 10 mètres et emprunter à gauche le sentier balisé.

Mais avant d'emprunter le sentier, observer du chemin forestier Le Mont Ventoux (à 30 m de la balise)

Le sentier des Bartes

On arrive sur d'anciennes terrasses.

Après la Révolution, les terres du Seigneur de Salavas furent partagées et données aux habitants de la commune. Elles ont été cultivées pendant le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle. Mais, éloignées du village et d'un accès peu commode, elles ont été abandonnées dans les années 1930. Subsistent encore des oliviers (n° 9) et des ceps de vigne (n° 10), témoins de cette période.

La forêt a remplacé les cultures, cependant on peut découvrir de nombreux vestiges de cette activité agricole : terrasses, murets, ruines, puits, gourgues (réservoirs d'eau naturels) etc.

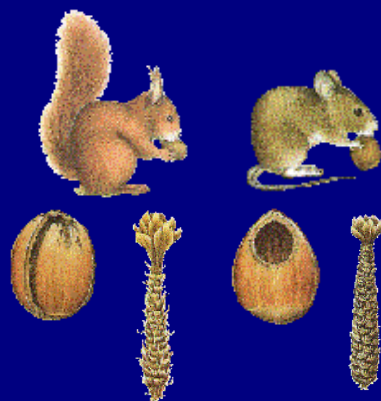
Retour au carrefour des adieux

Au panneau, prendre à gauche et franchir le muret. Tourner à droite, descendre légèrement pour suivre à gauche un large sentier. A 200 mètres on découvre une souille à sanglier. Continuer pendant 300 mètres, le sentier monte légèrement, pour arriver au carrefour des adieux. Faire 10 mètres pour rejoindre le chemin de la Roche. Prendre à droite et descendre vers le village.



Les arbres et arbustes sont identifiés par des panneaux ; reconnaissez-les :

- Châtaignier : N° 1
- Bruyère arborescente : N° 2
- Alisier torminal : N° 3
- Chêne pubescent : N° 4
- Pin maritime : N° 5
- Petit houx : N° 6
- Arbousier : N° 7
- Laurier tin : N° 8
- Olivier : N° 9
- Cep de vigne : N° 10



Écureuil ou mulot ?

Le mulot est beaucoup plus méticuleux que l'écureuil. Il appuie la noisette par terre et ronge la coque petit à petit. Comme il n'a pas assez de force pour arracher les écailles des cônes d'épicéa, il les ronge une à une.

L'écureuil creuse un trou dans la noisette, y introduit ses incisives inférieures et appuie sur la coque pour la faire éclater. Pour le cône d'épicéa, il commence par ronger la base. Puis, il arrache les écailles par grands coups de dents ce qui donne un aspect effiloché au cône mangé.

APPSA

Association pour la protection du patrimoine de Salavas

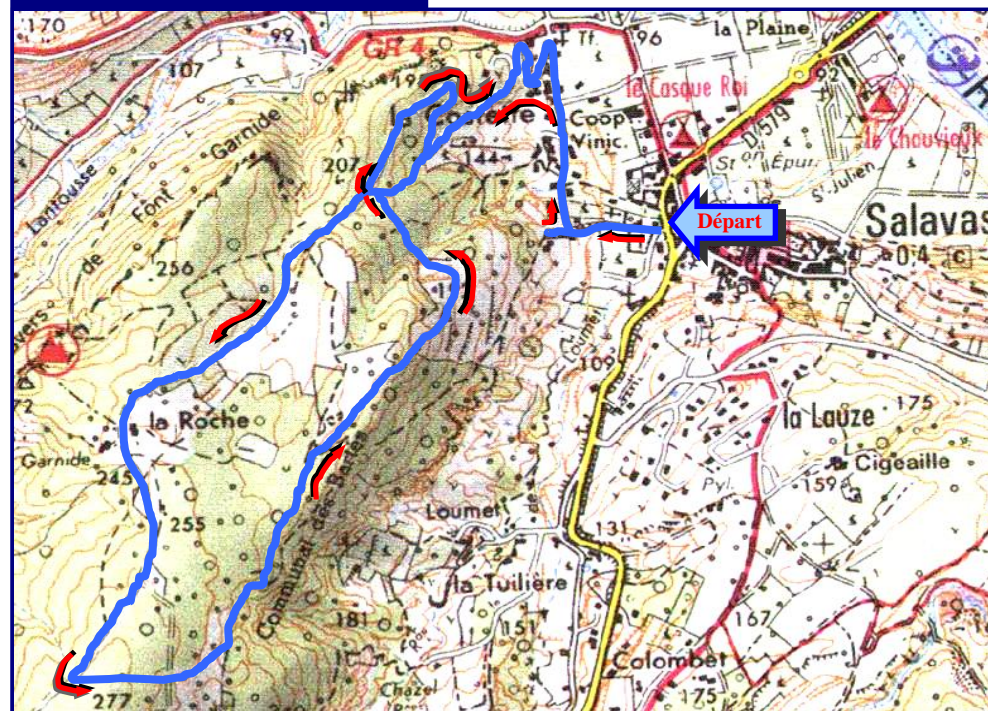
Salavas

Sentier de découverte circuit de la Roche

Le circuit de la Roche permet de découvrir les vestiges d'un passé ancien (bornes milliaires, ruines des églises de la Gleizasse) ou plus proche (vignes, murets, bâtiments, collecteur d'eau).

Au fil de la balade, on peut observer des traces et indices d'animaux, repérer des plantes typiques des lieux parcourus, admirer un panorama remarquable révélant la diversité géologique de Salavas et de son environnement.

Alors, en route et bonne promenade !



Durée du parcours : 3 h

2 h de marche environ
1 h à découvrir, à observer
Balisage blanc-jaune ou blanc-bleu. Suivre en priorité le blanc-bleu.

Niveau : Facile



- ne pas circuler en véhicule à moteur
- ne pas s'éloigner du sentier
- ne pas faire de feu ou fumer
- ne pas cueillir de plantes
- ne rien jeter

Départ place du Jardin public

Salavas a été construit en bordure d'une voie romaine reliant Nîmes à Alba et jalonnée de bornes milliaires implantées tous les mille pas (soit 1481 mètres environ). Les deux bornes retrouvées à Salavas datent de l'époque de l'empereur Antonin le Pieux (144-145 après J.C.). On peut voir une borne à l'entrée du Jardin public et la seconde près de la Gleizasse. En prenant le chemin de la Gleizasse, on arrive aux ruines des vieilles églises de Saint-Julien et Saint-Jean édifiées probablement vers le milieu du IV^{ème} siècle et détruites plusieurs fois au cours des siècles.

Le chemin des adieux

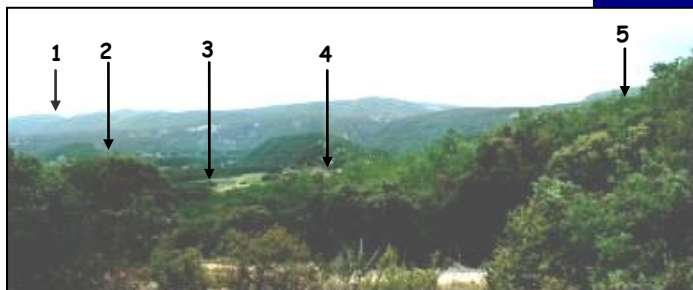
Revenir sur vos pas (environ 10 mètres), prendre la route à gauche fléchée APPSA. Aller tout droit pendant 400 mètres (voie Antonin Le Pieux), et avant l'intersection (4 routes) prendre la route direction "La Roche". Monter environ 400 mètres, au troisième grand virage laisser la route de "La Roche" et prendre le chemin fléché (bleu/blanc) APPSA. Monter pendant 500 mètres. Au bout du chemin, bien suivre le fléchage jusqu'au chemin de "La Roche". Prendre à gauche pendant 50 mètres pour atteindre la station de la Roche à votre droite, avant de traverser un petit ruisseau busé.

La station de la Roche

C'est un paysage typique de garrigue sur calcaire, composé de quelques espèces d'arbres, de beaucoup d'arbustes, la plupart à feuilles persistantes, adaptés à la sécheresse et ainsi que d'une riche flore herbacée. La station de la Roche offre deux panoramas remarquables que l'on peut détailler grâce aux "viseurs" tubulaires installés sur place.

La vue de droite, photo ci-dessous, permet d'identifier :

- 1 – La Dent de Rez (altitude 719 m)
- 2 – Le Chastelas
- 3 – L'Ardèche
- 4 – Salavas
- 5 – Le Saleyron



La borne milliaire du Jardin public



La Gleizasse hier (reconstitution)



La Gleizasse aujourd'hui

Souille à sanglier

Les animaux sont sujets aux parasites (poux, tiques) qui s'incrusteront dans leurs poils, et rien ne vaut un bon bain de boue pour les éliminer.

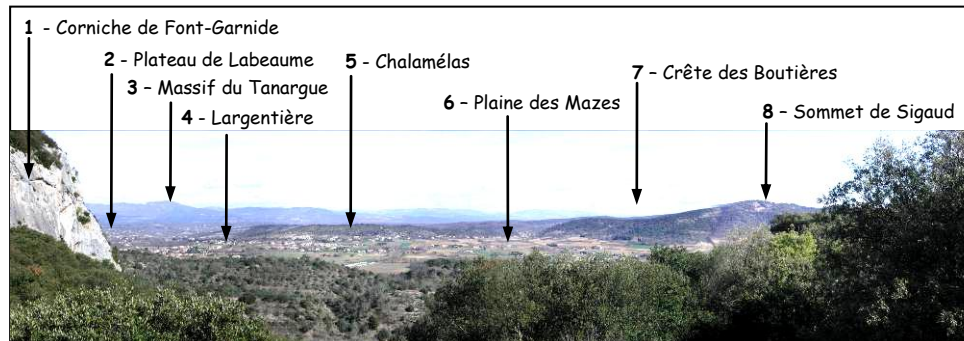


Ainsi le sanglier piétine cette petite mare de façon à la rendre très boueuse. Cette grande baignoire se nomme : la souille.

Quand les poils sont bien imprégnés, il sort du bain et se sert des troncs d'arbres comme d'une brosse. Il laisse ainsi des traces de boue appelées : les houssures

Les arbres et arbustes sont identifiés par des panneaux ; reconnaissez-les :

- Chêne vert : N° 1
- Genêt scorpion : N° 2
- Asperge : N° 3
- Buis : N° 4
- Cade : N° 5
- Petit houx : N° 6
- Pistachier térébinthe : N° 7
- Euphorbe : N° 8
- Sarriette : N° 9
- Thym : N° 10
- Cerisier de Ste Lucie : N° 11



1 - Calcaires massifs du Crétacé : formés par l'accumulation de débris calcaires à proximité d'un récif marin, il y a 110 millions d'années.

2 - Calcaires du Jurassique : formés par l'accumulation de boues calcaires au fond de la mer, entre 160 et 135 millions d'années.

3 et 7 - Roches cristallines : roches de la famille du granite et du schiste, formées au cœur d'une chaîne de montagne, la chaîne hercynienne, entre 250 et 270 millions d'années.

4 - Grès du Trias : grains de sable soudés par un ciment. Le sable provenait de l'érosion de la chaîne hercynienne et s'accumulait dans des deltas, entre 250 et 200 millions d'années.

5 et 8 - Calcaires en bancs du Crétacé : formés par l'alternance de dépôts calcaires et de dépôts argilo-calcaires, il y a 120 millions d'années.

6 - Alluvions de l'Ardèche : galets, sables et argiles déposés par l'Ardèche au cours des deux derniers millions d'années.

Le chemin de la Roche

Reprendre le chemin de la Roche pendant 900 mètres. Le sol sableux et argileux garde les empreintes laissées par les animaux et les humains. Avec un peu de patience et d'observation, on peut découvrir à qui appartient la trace.

On traverse le hameau de la Roche.

Arriver à la barrière, laisser le chemin à gauche et aller tout droit pendant 300 mètres. Prendre à gauche le sentier balisé qui pénètre dans le bois (remarquer le changement de végétation). Parcourir 100 mètres pour arriver à la station du bois des Bruyères (observer les traces laissées par les animaux).



Les hôtes des bois

La taille des empreintes

- 1 : Sanglier : long. 10 cm, larg. 6 cm
- 2 : Chevreuil : long. 4,5 cm, larg. 3 cm
- 3 : Blaireau : long. 6,5 cm, larg. 3,5 cm
- 4 : Renard : long. 5 cm, larg. 4 à 4,5 cm
- 5 : Lièvre : long. 12 cm, larg. 4 cm
- 6 : Écureuil : long. 5 cm, larg. 3 cm

